

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7927

### Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le Premier ministre sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du Premier ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

### Texte de la réponse

A la date du 1er août 2014 (à laquelle sont arrêtées les données figurant dans l'annexe au projet de loi de finances relative aux personnels affectés dans les cabinets ministériels), le cabinet du Premier ministre était composé de 45 conseillers, hors cabinet militaire. Parmi ces conseillers, 26 sont mis à disposition par d'autres administrations, 18 sont recrutés sur contrat, un est détaché dans le corps des administrateurs civils. Du 1er avril au 31 juillet 2014, 45 conseillers ont travaillé auprès du Premier ministre. Leur rémunération sur les crédits du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » a représenté un montant de 1 235 334 € sur cette période. Aucun remboursement de conseillers mis à disposition n'a eu lieu au 31 juillet. Du 1er avril au 31 juillet 2014, les dépenses de fonctionnement du cabinet du Premier ministre se sont élevées à 688 682 €. Les principaux postes de ce budget regroupent à cette échéance les dépenses logistiques (41%), les dépenses automobiles (25%), les frais de déplacements (15%) et les coûts de télécommunication et de matériel informatique (8%). Le solde, soit 11%, couvre pour l'essentiel les coûts d'abonnements et de documentation ainsi que les frais de représentation.

#### Données clés

Auteur: M. Michel Zumkeller

Circonscription : Territoire de Belfort (2<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 7927

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état Ministère interrogé : Premier ministre Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>23 octobre 2012</u>, page 5796 Réponse publiée au JO le : <u>17 mars 2015</u>, page 1927